

Collecte 2015 des bâches agricoles



organisée par l'Intercommunale du Brabant wallon (IBW)

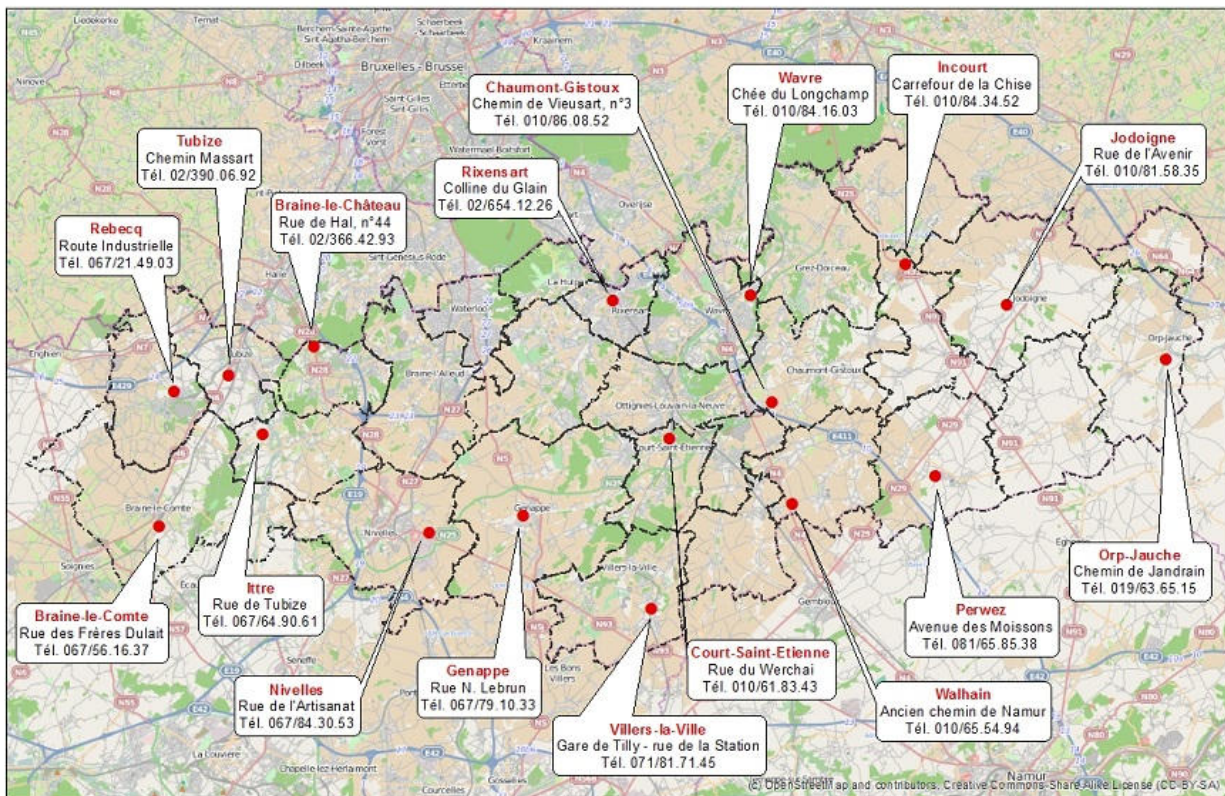
*avec le soutien du Ministre wallon de l'Environnement
ainsi que des communes du Brabant wallon et de Braine-le-Comte*

Quand et où ?

Du mercredi 10 au mercredi 17 juin 2015 inclus

(attention, dans la mesure du possible, merci d'éviter les dépôts de bâches le samedi 13 juin !)

- Pour les parcs à conteneurs de l'IBW : de 11 h à 17 h
- Pour le parc de Braine-l'Alleud - Waterloo : de 10 h à 15 h
- Pour le parc de Mont-Saint-Guibert : de 8h30 à 15 h (entrée pont bascule)



Parcs à conteneurs

Communes du Brabant-wallon + Braine-le-Comte

0 1 2 4 6 8 10
Kilomètres

Source: SPW (PL) 2012 - Licence n°120611-1343
Base: OpenStreetMap
Autres: Intercommunale du Brabant-wallon - G. Dumont

Pourquoi ?



Les bâches agricoles sont encore trop souvent brûlées sur les champs, abandonnées sous forme de dépôts sauvages (talus, chemins creux,...) ou laissées au gré du vent et retrouvées accrochées aux fils barbelés des clôtures. Dans tous les cas, la qualité de notre environnement et de nos paysages s'en ressent. Il fallait donc agir !

Les bâches agricoles constituent un gisement relativement homogène apte au recyclage. Après leur collecte, elles sont pressées en balles puis réinjectées dans la filière du plastique recyclé. Après lavage et extrusion, le polyéthylène récupéré peut notamment servir à fabriquer de nouveaux piquets de clôtures, du mobilier urbain ou des poteaux divers. Il peut également être incorporé dans la fabrication de nouveaux films plastiques, sacs poubelles, etc.

En nous confiant vos bâches agricoles, vous garanzissez une nouvelle vie à vos plastiques et contribuez à la protection de notre environnement.

En 2014, nous avons récolté 200 tonnes de bâches agricoles en une seule semaine dans nos parcs à conteneurs. Toutes ont connu une deuxième vie !

Consignes à respecter :

Attention, vous avez un rôle important à jouer ! La qualité du recyclage dépend de la qualité des déchets que vous nous confiez. C'est pourquoi vous devez veiller à respecter scrupuleusement les instructions suivantes :

- Sont acceptés, les bâches rétractables d'ensilage et les films étirables d'enrubannage en plastique uniquement.
- Ceux-ci doivent être brossés et/ou lavés au jet d'eau de manière à retirer toutes les autres matières (*ficelles, fils de fer, boues, betteraves, fourrage, emballages de produits phytosanitaires, big-bags, sacs d'engrais, filets, déchets divers tels que briques, jus, pulpes, ...*) ;
- Les ballots ne doivent pas dépasser 25 kg.
- les ficelles à ballot ne sont pas reprises



*En respectant ces consignes, vous garanzissez un recyclage de qualité.
Les préposés des parcs à conteneurs ont le droit de refuser les lots qui ne seraient pas conformes.*

Pour toute information complémentaire :

IBW - Rue de la Religion, 10 – 1400 Nivelles

Tél. : 0800/49.057 – valmat@ibw.be - ou dans tous nos parcs à conteneurs.